

## Compte-Rendu réunion du 3<sup>ème</sup> trimestre

### *Classes de première*

*Mardi 19 avril 2022*

\*\*\*\*

La réunion s'est déroulée en présence des parents correspondants, Mme Cordaville (102), Mme Cao (103), Mme Lautridou (104), Mme Pager (106), Mme Haidar (107), Mme Orme Lynch (108), Mme Dosne-Guérin (109).

M. Levillain, REP des Premières, M. Ferdègue Directeur du Lycée, Mme Romey Baduel Vice-Présidente de l'Apel Lycée et parent correspondant en classe 109, et Mmes Crépel (parent correspondant en 104) et Habert, Parents Coordonnateurs Apel en Première.

Mmes Saada et Fricot (101), Mme Simbsler (102), Mme Hourri (103), Mmes Meunier et Martinent (105), M. Boissau (106), Mme Harre (107), Mme Sampsonis (108), et Mmes Mansour et Thierry (110) étaient excusés.

#### 1) **Organisation des cours et dates repères**

- *Explications sur la Spécialité validée au 2<sup>ème</sup> trimestre*

M. Levillain rappelle que la spécialité validée est décidée en conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre. C'est l'établissement qui décide en cohérence avec les résultats de l'élève et de son projet post bac. La discussion a été établie par le biais du livret navette depuis le 1<sup>er</sup> trimestre de première.

Une fois la spécialité validée, les élèves n'auront plus cours dans cette matière après l'arrêt des notes de cette matière, c'est-à-dire le 22 avril au soir.

La note de la spécialité validée sera obtenue en faisant la moyenne des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre de première et son coefficient sera de 8 pour les 40% de la note du baccalauréat (*voir le camembert ci-dessous*).

- Dates arrêt des notes / fin de l'année scolaire / dates conseils de classe

Au retour des vacances de Pâques, il restera 5 semaines de travail et d'évaluations pour les 2 autres spécialités, le tronc commun et les langues.

Aussi, pour permettre aux élèves de ne pas être notés absents par la vie scolaire pour la spécialité qu'ils ont validée, ils recevront un nouvel emploi du temps individuel modifié.

M. Levillain encourage fortement les **élèves à utiliser ces heures pour les révisions du bac de français**.

L'arrêt des notes est prévu le mercredi 8 juin au soir et la **fin des cours le vendredi 10 juin**.

Les conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre auront lieu les 13, 14, 16 et 17 juin.

- Organisation et aménagements pour les épreuves anticipées de français

L'épreuve écrite de français aura lieu le jeudi 16 juin de 14h à 18h à Saint Michel de Picpus.

L'épreuve orale aura lieu entre le 20 juin et le 5 juillet.

Les élèves proposeront au minimum 16 textes.

**Les convocations seront distribuées la semaine de la rentrée des vacances de Pâques.**

**IMPORTANT DATES des ORAUX BLANCS :**

Ils auront lieu les 11, 14, 18, 21 et 25 mai. Les élèves passant aux 3 premières dates recevront leur convocation avant les vacances, les autres à la rentrée.

## 2) Vers la classe de terminale

- Options proposées à Saint Michel et décisions du conseil de classe

3 options sont proposées :

- ◆ Maths expertes
- ◆ Maths complémentaires
- ◆ Droit

La décision pour que l'élève puisse obtenir une de ces options repose sur des critères d'évaluation et d'une discussion lors du conseil de classe sur les capacités de travail de l'élève à suivre une de ces options. Par exemple, pour les options maths expertes ou maths complémentaires, la décision repose sur :

- L'avis du professeur de mathématiques
- Sa moyenne dans la spécialité maths et si elle a évolué dans le bon sens
- Le niveau global de l'élève. Le tronc commun doit être solide.

- La cohérence avec le projet d'études de l'élève.

M. Levillain rappelle qu'au 2<sup>ème</sup> trimestre, le conseil de classe a émis un avis provisoire sur le choix d'une option via le livret navette. Les élèves souhaitant une des trois options en terminale doivent faire les efforts nécessaires au 3<sup>ème</sup> trimestre. La décision définitive est prise lors du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Il est important de bien se rendre compte de la charge de travail supplémentaire que représentent ces options. Le coefficient de ces options est de 2 et tous les points, même négatifs, sont pris en compte.

Chaque option (maths expertes, maths complémentaires et droit) ajoutera 3h de cours par semaine à l'emploi du temps de l'élève et du travail personnel en plus (5 à 6h de travail en plus pour les maths expertes, 3h environ pour les maths complémentaires et environ 1h30 pour le droit).

M. Levillain insiste sur le fait qu'une option avec des mauvaises notes peut avoir un impact négatif dans le dossier de l'élève. Il faut donc bien y réfléchir.

Il ajoute qu'il n'y a pas de quotas dans les classes pour l'attribution des options à Saint Michel.

- Enjeu du livret navette

L'enjeu essentiel du conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre concerne le choix de la spécialité validée, celui du 3<sup>ème</sup> trimestre, la validation des options.

C'est pourquoi le livret navette a une grande importance. **Le projet Post Bac de l'élève doit être précis.** Il faut donc **remplir précisément les 2 colonnes** concernant le projet, le nom de la formation ainsi que le nom des établissements envisagés.

Plus il sera rempli précisément, plus l'établissement pourra aider et conseiller l'élève.

**TRIMESTRE 3 / 5** Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Projet post-bac de l'élève (soyez aussi précis que possible) :

<p><b>Projet principal :</b></p> <p>Filière :</p> <p>Établissement(s) :</p>	<p><b>Éventuellement, projet alternatif :</b></p> <p>Filière :</p> <p>Établissement(s) :</p>
---	--

Au regard des compétences et des connaissances que vous nous avez montrées, et de l'investissement dont vous avez fait preuve :

nous sommes prêts à vous soutenir ce trimestre sur ce projet de filière :

- dans tous les établissements qui le proposent, y compris les plus sélectifs.
- dans certains des établissements qui le proposent, à la condition qu'ils ne soient pas tous sélectifs.
- dans les établissements qui le proposent, à la condition qu'aucun ne soit sélectif.
- nous ne pouvons pas, à ce stade, vous soutenir sur ce projet de filière.

Au regard des compétences et des connaissances que vous nous avez montrées, et de l'investissement dont vous avez fait preuve :

nous sommes prêts à vous soutenir ce trimestre sur ce projet de filière :

- dans tous les établissements qui le proposent, y compris les plus sélectifs.
- dans certains des établissements qui le proposent, à la condition qu'ils ne soient pas tous sélectifs.
- dans les établissements qui le proposent, à la condition qu'aucun ne soit sélectif.
- nous ne pouvons pas, à ce stade, vous soutenir sur ce projet de filière.

Nous vous rappelons que les élèves indécis sont les bienvenus au BDI'o où ils trouveront des conseillères susceptibles de les aider et leur proposer de la documentation. Ils peuvent envoyer un mail et prendre rendez-vous ([bdiosmp@gmail.com](mailto:bdiosmp@gmail.com))

A ce stade, les parents et l'élève doivent aller sur Parcoursup (toutes les formations y sont représentées ainsi que les attendus [Parcoursup - Les formations](#))

- ***Présentation de la classe de terminale par Mme Lecourtier (REP des terminales)***

Mme Lecourtier indique que l'année de terminale est le prolongement de l'année de première. Les élèves doivent travailler à fond dès la rentrée de septembre. L'année va très vite.

Il y aura deux sessions d'épreuves groupées :

La première avant les vacances de Noël et la deuxième avant les vacances de février.

Les épreuves de spécialités se dérouleront mi-mars sauf changement de programme du ministère de l'Education Nationale.

L'épreuve de philosophie et le grand oral à la mi-juin.

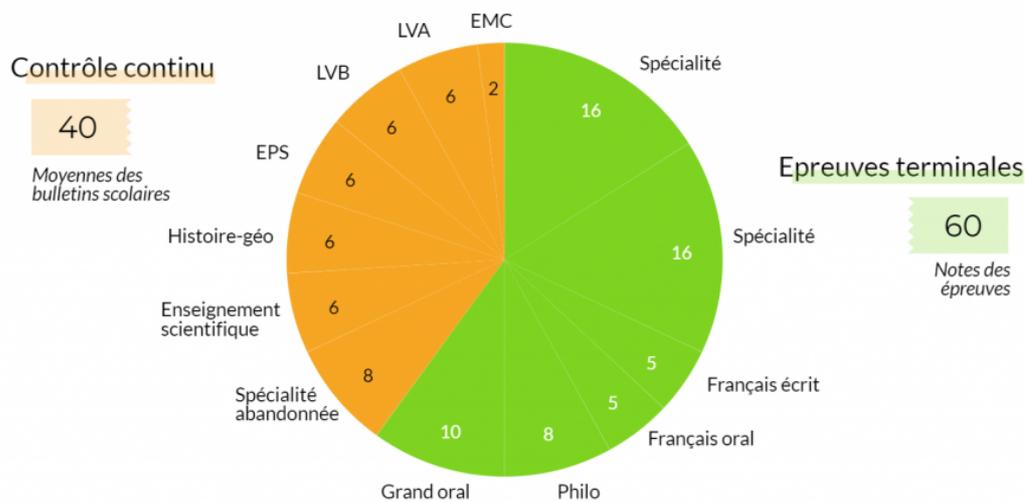
En mai, ils auront des épreuves de LV, options etc. Ils devront également obtenir un certificat obligatoire concernant des compétences en informatique et numérique (la validation PIX). Un code leur sera remis à la rentrée.

En résumé, les mois d'avril, mai et juin sont intenses pour les élèves.

Mme Lecourtier précise que l'orientation post bac va aller aussi très vite. Les élèves doivent continuer au cours du 1<sup>er</sup> trimestre à approfondir leur projet, aller aux JPO et salons. A la mi-janvier ils s'inscrivent sur Parcoursup (plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur). Ils doivent ajouter leurs vœux de formation et remplir tout ce que demandent ces formations dans de bonnes conditions.

Enfin, Mme Lecourtier indique qu'il y aura un voyage scolaire de division.

***Rappel des coefficients des matières au baccalauréat général :***



Source : ministère de l'Education nationale  
© L'Etudiant

by l'Etudiant

### 3) Points divers

- Rappel convention de stage

Les élèves qui souhaitent faire un stage en entreprise pendant les vacances peuvent bénéficier d'une convention de stage. Il faut prévenir M. Levillain par mail et faire la demande de convention en ligne, au moins 1 mois avant le début du stage, à partir du lien ci-dessous :

<https://forms.gle/u1NE8chMcaVXVWHz7>

( Pour établir la convention, voici les informations qu'il faudra renseigner :

**Informations sur l'élève** : Etat civil / Prénom / Nom / Numéro de portable personnel / e-mail personnel / Adresse / Date de naissance / Lieu de naissance / Classe à Saint Michel

**Informations sur le responsable légal de l'élève** : Adresse e-mail / nom de l'assurance responsabilité civile / adresse assurance / n° de contrat assurance. / copie du contrat d'assurance (à envoyer par mail)

**Informations sur la société** : Nom / SIRET / Adresse juridique complète / Téléphone standard / Nom du responsable juridique des stagiaires, futur signataire de la convention (état-civil, prénom, nom) / Adresse e-mail du responsable juridique / Fonction du responsable juridique dans l'entreprise / Information sur l'exemption de responsabilité civile de l'entreprise (armée, pompiers, hôpitaux publics, etc.).

**Informations sur le stage** : Date début / Date fin / Horaires de présence / Adresse de déroulement du stage complète (si différente de l'adresse juridique) / Nom du

maître de stage (état civil, prénom, et nom) / Fonction du maître de stage / Ligne directe du maître de stage / Nature du stage et missions / Déplacements extérieurs lors du stage ? / Obligations spécifiques faites au stagiaire / Gratification ? / Avantages ? )

Nous vous rappelons que Saint Michel de Picpus ferme le 14 juillet.

- [Projet Local d'Évaluation \(PLE\)](#)

**Un nouveau Livret « Evaluation au Lycée Saint Michel de Picpus » sera prochainement remis aux familles et aux élèves conformément aux directives ministérielles [download \(education.fr\)](http://download.education.fr)**

***Rappel du contexte à SMP***

Le Ministère a souhaité mettre en place, le PLE (Projet Local d'Évaluation) qui prolonge le travail mené à SMP.

M.Ferdègue rappelle qu'à Saint Michel ce travail a commencé depuis maintenant deux ans, depuis la mise en place du Nouveau Lycée par le gouvernement.

Il existe désormais un double regard sur les résultats des élèves. Tout d'abord celui imposé par la Réforme, et donc le contrôle continu avec une exigence Baccalauréat. Et le second, une vision portée sur l'évaluation avec comme perspective l'orientation Post Baccalauréat.

Il a été d'ores et déjà acté le principe d'harmonisation entre 14 et 16 pour l'ensemble des matières du tronc commun et des spécialités. L'harmonisation des langues est, quant à elle, établie par le cadre européen des langues.

Dorénavant, dans ce nouveau Lycée, les enseignants auront à déterminer pour chaque évaluation s'il s'agit d'une évaluation ***formative ou certificative***. Seules les notes certificatives rentreront dans le contrôle continu. Dans la continuité de ce travail d'harmonisation, l'établissement en concertation avec les équipes pédagogiques déterminera le poids des évaluations certificatives. Elles pourront être de plusieurs natures : écrites, orales ou pratiques.

Dans ce document, prochainement transmis, les parents et les élèves trouveront une partie liée aux absences aux devoirs et plus précisément pour les épreuves certificatives.

Vous retrouverez tous les détails dans ce nouveau livret diffusé très prochainement aux parents

- [Procédure inscription lycée public](#)

Les familles concernées doivent contacter M. Levillain au plus vite.

- [Rappel recensement](#)

Les lycéens doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leurs 16 ans et seront ensuite convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté. **Cette démarche est obligatoire.**



- [Le pass Culture](#)

Le pass Culture est un outil numérique gratuit créé par le ministère de la Culture visant à faciliter l'accès aux sorties et biens culturels pour les jeunes.

**Matérialisé sous la forme d'une application mobile**, le Pass permet de connaître et d'accéder à l'offre culturelle d'un montant de 30€. Il s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans scolarisés dans le public ou privé.

Lors de l'inscription via l'application mobile, il vous suffit de prendre en photo la CNI de votre enfant et de suivre les instructions.

*(Seuls les établissements publics peuvent en effet fournir un numéro Éduconet comme demandé via un ordinateur; il ne faut pas en tenir compte car les établissements privés n'en ont pas reçu).*

<https://pass.culture.fr/>



*Vos Parents Coordonnateurs des classes de Première*

***Isabelle Crépel et Véronique Habert***

[Coordo1ere@apelsaintmicheldepicpus.fr](mailto:Coordo1ere@apelsaintmicheldepicpus.fr)